

Le 22 août 2025

Appel à manifestation d'intérêt : renforcement de l'accompagnement local aux enjeux de cybersécurité « AMI_RALEC »

En tant qu'autorité nationale, l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) prépare et accompagne la montée en maturité cyber de la Nation.

La prochaine transposition en droit français de la directive européenne NIS2, face à la démultiplication de la menace cyber et au constat de la généralisation des attaques via la chaîne de sous-traitance, introduit la nécessité de démultiplier les capacités d'assistance et d'accompagnement pour encore mieux prendre en compte la totalité du tissu économique, institutionnel et social, notamment dans les territoires.

Si ces nouveaux bénéficiaires peuvent compter sur l'émergence actuelle de nombreuses entités pour les appuyer dans ces territoires, ils tireraient néanmoins profit d'un travail de renforcement et de mise en cohérence du dispositif d'accompagnement de proximité.

1. Contexte de l'appel à manifestation d'intérêt

La menace des cyberattaques s'est élevée et se maintient à un niveau important, celle-ci ne cessant de s'étendre. Son origine peut être étatique ou non-étatique, le crime organisé cherchant à extorquer de l'argent *via* des cyberattaques. Ces menaces cybercriminelles, désormais systémiques, se sont déportées sur des entités plus vulnérables et moins protégées : petites et moyennes entreprises, collectivités territoriales, associations, dans tout le territoire national.

La persistance et l'accroissement de ces cybermenaces a engendré une multiplication fructueuse des structures françaises de réponse à incident. Cette multiplicité permet à chacun de trouver l'assistance idoine dans ses problématiques liées à la cybersécurité.

Néanmoins, le public non au fait de l'écosystème cyber existant peut avoir des difficultés à identifier l'interlocuteur adéquat ainsi que l'accompagnement adapté à ses besoins.

2. Appel à manifestation d'intérêt

2.1. Objectifs

Ce projet de financement souhaite encourager les initiatives permettant de renforcer le dispositif national de cybersécurité développé dans la [Revue nationale stratégique](#).

Par cet intermédiaire, l'objectif est de pouvoir élever le niveau général de cybersécurité au profit des entités les plus vulnérables aux cyberattaques par un accompagnement cyber de proximité. Celui-ci doit également se traduire dans une démarche d'assistance lors de la survenance d'une cyberattaque que ce soit autant sur les démarches réglementaires que techniques et opérationnelles.

2.2. Planning prévisionnel de l'AMI

- **22 août 2025** : ouverture de l'AMI.
- **15 septembre 2025 à 12 heures** (heure de Paris) : clôture de l'AMI.
- **Du 15 septembre au 22 septembre 2025** : instruction des dossiers déposés.

3. Critères d'évaluation

- Les entités répondant à cet AMI doivent être juridiquement et physiquement localisées sur le territoire national.
- La proximité du service rendu par des agents appartenant aux entités est un des objectifs majeurs de cet AMI. Dès lors, chaque entité aura un périmètre d'intervention régional au profit des bénéficiaires localisés dans la même région administrative. En dehors de l'hexagone, un périmètre suprarégional de territoires ultra-marins français peut être admis.
- L'assistance dans la réponse aux incidents, essentielle au service d'intérêt général du projet, devra être rendue aux victimes de cyberattaques de manière gratuite.
- Une attention particulière sera portée à l'organisation proposée et à la bonne intégration du projet dans le dispositif français de coordination de réponse à incident.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4. Dépôt des projets

Les projets de réponse à l'AMI devront être adressés en français, sous forme électronique, avant le 15 septembre 2025 à 12 heures (heure de Paris), à l'adresse courriel suivante : ami-ralec@ssi.gouv.fr.

5. Modalités

L'enveloppe attribuée permettra de ne financer qu'un maximum de 17 projets, avec un coût moyen de 400 000 euros par projet. Le modèle de financement proposé ici est le versement d'une subvention pour une période de deux années.

Ces modalités seront définies au sein d'une convention entre l'État et les entités dont les projets auront été retenus.

6. Contact

Les questions concernant le présent AMI peuvent être adressées aux [délégués régionaux de l'ANSSI](#) ou par courriel à l'adresse suivante : ami-ralec@ssi.gouv.fr.

Forme de la réponse

Identification entité demandeuse

- Type entité :
- Nom dénomination :
- N° SIRET :
- Adresse :
- Code postal :
- Commune :
- Représentant légal
 - Nom/Prénom
 - Fonction
 - Numéro de téléphone
 - Courriel
- Identification personne en charge du dossier
 - Nom/Prénom
 - Fonction
 - Numéro de téléphone
 - Courriel
- Facultatif : n° tiers Chorus de l'entité

Identification du comptable de l'entité
RIB (à joindre obligatoirement)

Présentation du projet

- Objectifs
- Description des prestations (à titre d'exemple) :
 - Service de réponse téléphonique ;
 - Qualification des incidents ;
 - Centralisation des déclarations d'incident cyber ;
 - Mise en relation vers des prestataires techniques de réponse à incident ;
 - Information et conseil relatifs aux poursuites juridictionnelles ainsi qu'à tout le cadre juridique et réglementaire cyber ;
 - Référencement des prestataires locaux de préférence labellisés et qualifiés en cohérence avec l'ANSSI et [Cybermalveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr) ;
 - Sensibilisation des bénéficiaires relevant du périmètre territorial via toute action pertinente (intervention en table ronde, auprès des corps de métiers...) ;
 - Résilience opérationnelle en jours ouvrés.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Gouvernance du projet
- Public et bénéficiaires visés

Présentation du budget du projet

- | | | |
|--|------|------|
| • Budget prévisionnel | 2026 | 2027 |
| • Frais de personnel | | |
| • Frais d'équipement | | |
| • Frais de communication | | |
| • Frais de gestion | | |
| - Coût HT | | |
| - Coût TTC | | |
| ⇒ Montant total de la demande subvention : | | |

Attestation du représentant légal

Je soussigné(e) XXX,
représentant(e) légal(e) de l'entité XXX
déclare demander une subvention d'un montant de XXX, au titre du projet détaillé
ci-dessus
fait à XXX le XXX

Signature :